

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4795**

Intitulé

TP : Titre professionnel Fabricant (e) de vêtements sur mesure

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP).) Modalités d'élaboration de références : CPC Industrie	Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242s Coupe, confection des vêtements

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) fabricant(e) de vêtements sur mesure assure des prestations de réparation et de retouches de vêtements et réalise des vêtements féminins unitaires sur mesure ou standard.

Le titulaire de l'emploi propose, à partir des souhaits d'une cliente, des prestations de réparation ou différents projets en vue de la réalisation d'un modèle en un ou quelques exemplaires à ses mensurations. Il reçoit et accueille son client, oriente ses souhaits en intégrant les contraintes de faisabilité, de mode et de coût. Il choisit avec lui les fournitures et accessoires qui orneront le vêtement et contractualise un prix et des délais de mise à disposition.

A partir des mesures relevées sur son client, il établit un patron de base qu'il adapte pour le produit souhaité. Il réalise les différentes phases de construction et de réalisation en alternant les essayages utiles. Une fois le vêtement réalisé, il s'assure une dernière fois du bien-être du vêtement par un ultime essayage avant de le remettre au client et d'encaisser le montant de sa prestation.

En entreprise individuelle, il planifie et gère son activité et doit assurer la maintenance et l'entretien de ses locaux et de son matériel. Il peut avoir la charge d'un ou de plusieurs collaborateurs, à qui il délègue le plus souvent des travaux de retouche et de fabrication.

L'activité est exercée à domicile ou en boutique aménagée en différents espaces : accueil clientèle, zone d'essayage, atelier organisé pour le patronage, la découpe et les travaux de préparation, d'assemblage et de finition. Le travail s'effectue assis ou debout, pouvant nécessiter des petits déplacements pour changement d'opération. Les actions sont soutenues, nécessitant attention et précision. L'ergonomie des postes de travail ainsi que la qualité de l'éclairage jouent un rôle important sur l'aisance de réalisation des tâches et sur la fatigue des intervenants. L'activité est peu bruyante. Les horaires sont généralement ceux de la journée, mais l'amplitude des journées et les jours d'ouverture s'adaptent à la disponibilité et aux besoins de la clientèle.

1. Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins

Réaliser les retouches courantes de vêtements.

Réaliser la découpe unitaire de vêtements.

Réaliser les préparations et assemblages à plat de parties de vêtements.

Réaliser le montage de vêtements.

Réaliser les finitions de retouches et de fabrication de vêtements.

2. Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure

Contractualiser les prestations de retouche et de couture sur mesure.

Construire les bases de vêtements féminins.

Réaliser les patrons de vêtements féminins.

Bâtir et valider une toile de vêtement féminin sur mesure.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Artisanat de la retouche et de la couture.

Commerce de l'habillement.

Entreprises de création de l'habillement.

Entreprises industrielles de l'habillement.

Secteur du spectacle.

Entreprises et chantiers d'insertion.

Couturier(ère).

Retoucheur(se) .

Mécanicien(ne) en confection.

Costumier(ère).

Encadrant(e) technique d'insertion.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1803 : Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

Le titre professionnel est composé de deux certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par l'(les) unité(s) de spécialisation correspondante(s) au(x) certificat(s) complémentaire(s) de spécialisation (CCS) précédemment mentionné(s).

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4795 - Réaliser les retouches et la fabrication unitaire de vêtements féminins	Réaliser les retouches courantes de vêtements. Réaliser la découpe unitaire de vêtements. Réaliser les préparations et assemblages à plat de parties de vêtements. Réaliser le montage de vêtements. Réaliser les finitions de retouches et de fabrication de vêtements.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4795 - Réaliser la conception unitaire de vêtements féminins sur mesure	Construire les bases de vêtements féminins. Réaliser les patrons de vêtements féminins. Bâtir et valider une toile de vêtement féminin sur mesure.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).
En contrat de professionnalisation	X	Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française	X	

Base légale**Référence du décret général :**

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05/12/2006 paru au JO du 21/12/2006 - Arrêté du 27/08/2014 paru au JO du 16/09/2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ;
Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

www.emploi.gouv.fr/titres-professionnels

Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**